

N° INSEE : 32411

MAIRIE DE SANSAN

Exercice 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 2024-02-01

Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le 04/03/2024

ID : 032-213204118-20240216-D_20240201-DE

S²LOW

Date de convocation : 12/02/2024

VOTES

Nombre de membres en exercice : 7

Pour : 5

Nombre de membres présents : 5

Contre : 0

Nombre de suffrages exprimés : 5

Abstention : 0

Le 16 février 2024, Le Conseil Municipal de SANSAN, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de : M. SONILHAC Jacques, Maire.

Présents : Nathalie ADREY, Stéphanie CLÉMENTE, Jean-Marc FLOURETTE, Thierry GARROS, Jacques SONILHAC

Procurations : 0

Absents :

Excusés : Nicolas DUROU, Hélène BARBOT

Secrétaire de séance : Nathalie ADREY

Objet : Validation de la carte APER définissant les zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables.

La délibération du 18/12/2023 proposant une carte des zones APER de la commune consultable en mairie par les habitants jusqu'au 29 janvier, et aucune opposition ne s'étant manifestée, le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de valider cette carte.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an susdit.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Jacques Sonilhac

